

## LE PROJET TERRITORIAL STRATEGIQUE DE CHALONS/AGLO

### DÉFINITION DU PROJET D'AGGLOMÉRATION PAR LA DATAR

*« Le projet d'agglomération est un projet de développement fondé sur une réflexion interdisciplinaire et reposant sur un diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire en cause. Ce projet doit définir des orientations de moyen et long termes, fondées sur une identification précise des politiques publiques à mettre en œuvre et des initiatives privées à encourager. Ce projet doit par conséquent proposer une hiérarchisation des priorités de l'intervention publique et dessiner un cadre de référence stable pour la mise en œuvre des politiques qui répondent à plusieurs objectifs :*

- ✓ *renforcer les solidarités entre les différentes composantes du territoire urbain marqué par l'accentuation des inégalités et des phénomènes de ségrégation ;*
- ✓ *maîtriser les conséquences de l'étalement urbain générateur de surcoûts collectifs, de consommation d'espace, de ressources naturelles et de banalisation paysagère ;*
- ✓ *développer la qualité urbaine par le niveau des services et des équipements garantis à tous, par la création de centralités de villes et de quartiers et par la mise à disposition de l'ensemble des habitants d'espaces publics de qualité en étant attentif à la démocratie de proximité ;*
- ✓ *proposer des stratégies cohérentes de développement économique. »*

### NOTRE PROJET CHALONS/AGGLO 2017/2025

#### PASSEPORT POUR UN AVENIR SOLIDAIRE ET DURABLE

- **Un projet fédérateur entre les communes membres qui détermine les enjeux, assure la cohérence de la transversalité des politiques publiques et constitue une vision stratégique d'un développement durable ;**
- **L'affirmation d'une identité territoriale par la valorisation de ses atouts et sa capacité de développer des innovations;**
- **Une légitimité vis-à-vis des acteurs institutionnels dans une démarche de coopération et de contractualisation ;**
- **Un socle de référence pour l'attractivité du territoire et pour favoriser la démocratie de proximité avec les citoyens par l'animation territoriale**
- **Un outil stratégique pour les élus communautaires et l'organisation territoriale des services**

## **Aménagement du territoire**

Nos objectifs valoriser de nouveaux modes de production et de consommation correspondants à nos besoins, œuvrer pour concilier équilibres naturels et activités humaines, proposer des pistes pour nous adapter aux changements climatiques, participer à la transition énergétique actée par la COP 21 synonyme de réduction de la consommation d'énergie, sortir des énergies fossiles et développer les énergies renouvelables.

- ❖ Une planification cohérente et équilibrée du territoire à partir des dispositifs que sont : le PLUI, le PLH, le SCOT.... qui préservent les spécificités locales, qui veillent à la préservation du foncier face à l'étalement urbain, et développent un habitat individuel et collectif favorisant les économies d'énergies ;
- ❖ L'organisation sur l'ensemble du territoire de la transmission des connaissances et des savoirs :
  - Accélération de la couverture numérique avec la cartographie des communes prioritaires pour la mise en place dans un premier temps du Haut débit puis de la fibre optique ;
  - Poursuite et développement de la filière universitaire Campus 3000 ;
  - Affirmer une identité territoriale à partir d'un pôle de référence des filières de formation professionnelles existantes ou à créées sur le territoire : EMSAM, Ecole d'infirmière, Greta, CNFPT, Vatry, CFA .... ;
- ❖ Favoriser l'ensemble des mobilités pour tous les publics sur le territoire et des circulations douces : désenclaver, éviter les déserts ruraux ;
- ❖ Construire un maillage territorial de l'implantation des services publics de proximité en regroupant ou en mutualisant les moyens existants et en soutenant l'implantation de pôles santé territorialisés
- ❖ Bâtir des partenariats d'aménagement en concertation avec des métropoles territoriales environnantes ;

## **Développement économique :**

- ❖ Mettre en place une véritable agence de développement économique avec de vrais professionnels et stopper le saupoudrage actuel et la concurrence entre les quatre équipes de développeurs économiques publics existantes (2 à la CAC plus la SEMCHA et la ville de Châlons pour son centre-ville) sans oublier les acteurs économiques du secteur privé concurrentiel ;
- ❖ Soutien et accompagnement au développement économique de l'aéroport Paris/Vatry futur 3<sup>ème</sup> de l'Ile-de-France ;

- ❖ Agriculture, renforcer nos atouts avec le développement d'une agriculture connectée et respectueuse de l'environnement et au déploiement de nouvelles filières : production énergétique, agriculture biologique, agritourisme ;
- ❖ Favoriser le maillage territorial des circuits courts au niveau des marchés de producteurs ;
- ❖ Développer des pôles de développement économique concertés, équilibrés entre les milieux urbains, péri-urbains et ruraux qui composent le territoire : zone industrielle ou de PME, village d'artisans ;
- ❖ Prendre en compte et soutenir le tourisme vert, fluvial et culturel comme levier du développement économique territorial ;

## **Environnement et transition énergétique**

- ❖ Faire de Châlons/Agglo un pôle d'excellence de l'Economie Circulaire, les déchets étant considérés comme une ressource à plus-value économique pour le territoire : emplois, création d'entreprise
  - Adapter notre projet d'une nouvelle plate-forme environnementale à l'économie circulaire ;
  - Procéder à un état des lieux des filières économiques susceptibles de s'implanter sur le territoire comme ressourcerie et transformation des déchets ;
  - Animation territoriale en aménagement notre Agenda 21 pour privilégier le développement d'agendas 21 éducatifs dans les écoles, collèges et lycées ;
  - Informer, sensibiliser et associer les citoyens à l'économie circulaire et aux pratiques d'éco-citoyens responsables ;
  - Mise en place d'une tarification incitative pour la gestion des déchets individuels et collectifs ;
  - Poursuivre nos actions en faveur de la biodiversité : trame bleue, trame verte et préserver nos ressources en eau ;
  - Intégrer « le plan climat » dans nos politiques publiques ;

## **Organisation territoriale communautaire**

Pour l'exécution de ce projet territorial stratégique en dehors de la volonté politique partagée des élus communautaires, il convient de réfléchir à la meilleure organisation territoriale des services de l'agglomération qui aura pour mission d'organiser et de mettre en œuvre ce projet politique.

Si aujourd'hui depuis plusieurs années maintenant Châlons/Agglo est engagée dans une démarche de mutualisation notamment avec la ville centre de Châlons il apparaît indispensable d'aller plus loin ne

serait-ce que par la raréfaction des ressources des collectivités territoriales mais également pour préserver la qualité des services publics pour nos concitoyens.

L'exemple de ce qui fonctionne depuis les années 1970 à Strasbourg où il n'existe qu'une seule administration territoriale pour le fonctionnement de la ville centre et de son agglomération devrait nous inspirer. A cet effet il nous faut impérativement et dans les plus brefs délais lancer une étude globale des ressources humaines entre la CAC, la ville de Châlons et le CCAS dans la perspective de la mise en place d'une seule administration territoriale entre Châlons/Agglo et la ville centre de Châlons.

La réussite de cette démarche prospective à partir d'un projet territorial partagé entre les communes membres reposera certes sur une véritable volonté politique pour porter le projet mais également la capacité de Châlons/Agglo de faire connaître le projet à nos concitoyens, de les associer à sa mise en œuvre par le biais d'une animation territoriale permanente qui fera vivre la démocratie de proximité.

Alain GOZE  
Conseiller communautaire